

Catherine *SERVAN-SCHREIBER*

## INTRODUCTION À LA 15<sup>ÈME</sup> JOURNÉE D'ÉTUDE DU CEIAS

Le programme de la 15<sup>ème</sup> journée d'étude du Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud, consacré à « L'île Maurice post-coloniale et l'Inde : les grands enjeux politiques, économiques et culturels », s'inscrit dans le prolongement des travaux de l'équipe « La diaspora indienne dans l'Océan Indien Occidental après l'engagisme : les grands échanges économiques et culturels avec l'Inde ». En même temps, il marque l'intérêt du Centre d'Études de l'Inde pour ce champ de recherche : l'anthropologie de l'Océan Indien Occidental, une région du monde où, en tant qu'indianistes, tout nous relie, mais encore beaucoup reste à faire. En effet, traditionnellement, à l'EHESS, l'approche historique de l'Océan Indien, à travers les travaux de Geneviève Bouchon, Jean Aubin, Denys Lombard, rendit surtout visible ce Mare-Luso Indicum, axant la recherche sur l'influence portugaise exercée tout au long du XVI<sup>ème</sup> siècle, et sur les mondes marchands.

En centrant davantage la recherche sur l'économie de plantation insulaire de la canne à sucre, plutôt que sur les mondes marchands, Marina Carter, historienne londonienne, a renouvelé la réflexion. Ses deux ouvrages, *Laksmi's Legacy, the testimonies of Indian Women in the 19th century Mauritius*, puis le très célèbre *Across the Kalapani, The Bihari presence in Mauritius*, sur la traversée des Eaux Noires, ont montré l'apport de sources relevant des Subaltern Studies, mais adaptées à la diaspora. Par la suite, des historiens du travail, Moses Nwulia, Janet Ewald, Alessandro Stanziani (lui-même à l'EHESS) et Prabhu Mohapatra, à Delhi, ont utilisé les données mauriciennes pour repenser la relation « travail libre/travail forcé ».

Quant à l'île Maurice elle-même, malgré les apports du Centre d'Études sur les Sociétés de l'Océan Indien d'Aix Marseille, dont les enquêtes se situent dans les années 70-80, malgré l'ouvrage de Bernard Lehenbre, de 1984, elle demeurait méconnue du public, en dehors de sa vocation touristique.

Le premier regard anthropologique sur Maurice nous vient de Londres, avec Benedict Burton, qui pose donc la question des « Indians in a plural Society », en 1961. Il montre comment la société indienne compose sous les influences européennes et africaines. L'étonnement suscité, auprès du lectorat indien de l'Inde, de voir les règles d'alliance et le système de caste bouleversés, selon un principe de « cultural accomodation » a été vif. « C'est très intéressant », a dit la sociologue indienne Irawati Karvé, « mais ça ne se fait pas chez nous ».

Autant les enquêtes historiques progressèrent, autant l'analyse anthropologique, quant à elle, resta en retrait. Seules quelques marquantes contributions l'incarnent : l'incontournable article de Suzanne Chazan-Gillig, « The Roots of Mauritian Multiculturalism and the birth of a New Social Contract. Being Autochtone, Being Creole », paru dans le *Journal of Mauritian Studies*, en 2003, son livre sur l'hindouisme mauricien dans la mondialisation, écrit avec Pavin Ramhota et paru en 2009. Le retentissant « Malaise créole » de Rosabelle Boswell, de 2006, et le provocateur *Little India, Diaspora, Time and Ethnolinguistics belonging in Hindu Mauritius*, de Patrick Eisenlohr, également en 2006.

Une première difficulté de terrain, pour le chercheur, vient du brouillage des catégories, surtout dans les terminologies d'usage. Le mot « hindou » n'englobe que les populations du Nord de l'Inde, et non les Tamouls. Le mot « population générale », désigne les non Indiens, et les non Chinois. Les

manifestations religieuses sont dites « évènement socio-culturels », et les associations religieuses, de même. Les langues orientales recourent l'hindi, le tamoul et le bhojpuri, mais rarement le chinois. À l'inverse, certaines catégorisations utilisées par le chercheur, telles que l'expression « Indo-Mauricien » peuvent heurter les sensibilités de citoyens mauriciens.

Au-delà des positions émotionnelles, passionnées, que le discours sur l'Inde suscite, resituons quelques brèves étapes de l'histoire mauricienne.

On retrouve à Maurice les acteurs de l'histoire coloniale de l'Inde. En 1722, la compagnie des Indes Orientales françaises, entreprend d'occuper l'île. Rebaptisée « Ile de France », elle aura en 1735 Mahé de la Bourdonnais comme gouverneur. Les premiers migrants d'origine indienne furent importés à cette époque. Maçons, architectes et domestiques tamouls du sud de l'Inde participent à la construction de l'île de France. Comme on le voit sur une carte de l'île, toute la terminologie topographique est demeurée en français, à quelques exceptions près, comme Lal Matie (Terre Rouge). Presque cent ans après sa colonisation, soit en 1816, la France cède Maurice à l'Angleterre. Au moment de l'abolition de l'esclavage, en 1834, le système de l'engagisme fut à l'origine de l'arrivée de 450 000 travailleurs, pour la plupart issus du nord de l'Inde, Bihar, Uttar Pradesh. (Il s'agit de l'embauche d'une main d'œuvre sous contrat, à durée déterminée). L'engagisme prendra fin autour des années 1920. Cependant, Alessandro Stanziani estime erronée cette terminologie, lui préférant celle de « indentured labour », dans la mesure où les recrues indiennes dépendaient alors du droit du travail anglais et non français.

De nombreuses appellations désignent alors les Indiens à Maurice : Zindien, Calcutta, Malbar, engagé, laboureur, lascar, mais surtout coolie. Ce mot vient du tamoul « kuli », « salaire, gage ». À l'origine, il n'était nullement dépréciateur. Du coolie trade à la formation d'une élite, ainsi se caractérise l'implantation de la main d'œuvre indienne à Maurice, et ceci, jusqu'à l'obtention, en 1968, de l'indépendance. 70% de la population mauricienne vient de l'Inde. Les Biharis occupent une place prépondérante dans la conduite des affaires de l'île, plus particulièrement dans le domaine politique. Tous les premiers ministres ayant accédé au pouvoir sont des descendants d'immigrants venus du Bihar.

Quant à la question des langues, toujours en ébullition, elle évoque vraiment la situation indienne, et fait couler beaucoup d'encre. Le créole est la langue unanimement parlée par la population. Vient le bhojpuri, principalement parlé dans les campagnes. Le français est la langue de la presse hebdomadaire ou quotidienne. L'anglais, la langue du parlement. L'hindi est artificiellement appris et maintenu. Malgré les efforts de l'Arya Samaj et de la Hindi Pracharini Sabha, il n'a ni remplacé le bhojpuri, ni donné lieu à un véritable essor littéraire. Bien évidemment, on peut trouver sur l'île des locuteurs de tamoul, télougou, gujarati, marathi, ourdou, mais en nombre limité par rapport aux locuteurs de bhojpuri.

Historiques, culturels, économiques, les liens entre Maurice et l'Inde, restent privilégiés (cf. Anouck Carsignol, in F. Landy, Ed. Dictionnaire de l'Inde Contemporaine, Paris, Armand Colin, 2010, p. 321).

Seconde source extérieure d'assistance, après la France, l'Inde soutient le développement de nouvelles technologies et télécommunications dans l'île, en finançant notamment la cybercité d'Ebène. L'exploitation de la zone économique franche fait de New Delhi et de Port-Louis des partenaires économiques privilégiés. Grâce au traité de non-double imposition, 43% des investissements directs étrangers ont transité par l'île entre 2000 et 2009.

L'Inde et Maurice coopèrent étroitement dans les secteurs du textile, de l'agriculture, l'océanographie, les ressources maritimes, la médecine, les sciences, la recherche spatiale, la protection de l'environnement, et la lutte contre le narcotrafic et le terrorisme. Plusieurs chaînes hospitalières indiennes, Apollo, Fortis, y ont ouvert des centres de santé.

Le 12 mars, fête nationale et jour de l'indépendance, fait référence au début de la marche du sel organisée par Gandhi. La sacralisation de Grand Bassin (renommé Ganga Talao) et la réhabilitation du dépôt des immigrants (renommé l'Aapravasi Ghat), constituent des traits d'union purement allégoriques ou réellement tangibles.

L'indianité imprime aussi la vie religieuse, artistique et culturelle créole. Toute l'île célèbre les fêtes hindoues de Divali et Mahashivaratri. « Bien que baptisé, j'ai grandi dans un milieu tamoul », dira le poète créole Sedley Assonne. « Ma mère m'a voué aux dieux Madras du kovil de Caudan. Pour le kavadee, on jeûnait aussi, et on allait marcher jusqu'au kaylasson. Muruga, Malyeme, Petchaye, Katheri, Kali, et autres dieux tamouls ont veillé sur moi ».

Ainsi posé ce background, la question sous-jacente de cette journée sera : qu'est-ce que le terrain mauricien apporte à un indianiste ? A l'inverse, comment l'indianiste collabore-t-il avec d'autres spécialistes de l'aire indianocéanique. Ainsi Suzanne Chazan-Gillig reproche-t-elle aux indianistes de faire trop souvent l'économie du « lien social » dans leurs descriptions, non pas des rites eux-mêmes, mais des espaces de culte investis par l'hindouisme. De fait, on attend toujours une fine étude sur la caste à Maurice, une monographie d'un temple, et une analyse des relations intergénérationnelles.

Autre question : La comparaison avec la Caraïbe est-elle porteuse, ou, au contraire, le modèle « post-colonial » génère-t-il une identité distincte du pluralisme caribéen ? C'est que depuis l'étude des « hindouismes créoles » de Jean Benoist, beaucoup de choses ont changé. Et le débat s'est déplacé.

Aussi, le programme a-t-il été conçu comme reflétant les grands débats en cours. Il s'ouvre sur le sujet le plus polémique et le plus sensible : le paradoxe entre le multiculturalisme affiché de l'île et un communalisme reconnu par tous les observateurs. Qu'est-ce donc que le mauricianisme ? L'Inde l'inspire-t-il ?

Julie Peghini analysera l'interprétation mauricienne du modèle indien de « l'unité dans la diversité », et Nabil Moolna soumettra le mauricianisme à l'épreuve des toutes dernières élections. S'agissant du débat sur l'hindouisme mauricien, deux démarches seront mises en regard : celle de Mathieu Claveyrolas, qui s'interroge sur le rapport à l'orthodoxie, et celle de Suzanne Chazan-Gillig, qui associe kalimaïs et enjeu électoral. Le rapport de l'Inde en tant qu'État Nation à ses diasporas sera évoqué par Anouck Carsignol et Anthony Goreau, ce qui donnera lieu au débat « Biharisation » versus « malaise tamoul ». Emmanuel Grégoire évaluera l'enjeu économique que représente Maurice pour l'Inde et la Chine. Pierre Lachaïer nous emmènera dans l'envers du décor : Port-Louis et ses trafics.

La bibliothèque du CEIAS disposant maintenant d'un fonds mauricien, Sylvie Adamo nous en précisera les orientations. Enfin, l'émergence d'une littérature mauricienne en français, comparable à l'écriture indienne en anglais de diaspora, nous conduira à entendre Annie Montaut sur la plus célèbre des romancières mauriciennes, d'origine télougou, Ananda Devi.

Une table de productions littéraires mauriciennes indo-francophones, et de récents travaux universitaires sur Maurice (Corinne Pairon, Christophe Massamba, Bruno Fouillet, Maitreyi Mahatma, Anouck Carsignol, Julie Peghini...) a été dressée. Des photos des premiers engagés indiens, des portraits de Basant Seepaul, Sona Noyan et Ti-Frère, figures musicales emblématiques de l'île, des affiches de programmes religieux hindous, sont également exposés.

On rappellera en conclusion que notre Journée s'inscrit aussi dans un cycle plus général d'études actuelles sur l'Océan Indien. Elle a été précédée d'un colloque portant sur « ville et métissage culturel dans l'Océan Indien », organisé en 2008 par Faranirina Rajaonah de Paris VII, avec Jocelyn Chan Law et Prosper Eve, et elle sera suivie en avril 2011 d'un colloque sur l'anthropologie de l'Océan Indien organisé à Nanterre et au Quai Branly par Sophie Blanchy et ses collègues.